

**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PECHBUSQUE DU 28 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 avril 2025 à 17h30, le Conseil Municipal de la Commune de Pechbusque légalement convoqué le 24 avril 2025 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BELAIR, Maire

Etaient Présents :

Mesdames : Muriel BONHOMME, Bérengère BONNET, Camille HERBULOT, Sophie MARTIN

Messieurs : Didier BELAIR, Adelin BAIGET, Didier MARTY, Pascal SAUVAGNAC, Pierre VAISSET, Jacques VENTRE

Étaient absents excusés : Laurence DOUSSINET, Anthony ELARBI, David GIROTTO, Stéphanie REMAIZELLES, Barbara WATIEZ

M. Adelin BAIGET a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR**Ordre du jour :**

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Création d'un city stade – nouveau devis

DELIBERATIONS**OUVERTURE DE SEANCE**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de **Didier BELAIR, Maire**.

DCM n°2025-21

Objet : Création d'un city stade- demandes de subventions

Exposé des motifs :

La commune de Pechbusque a pour projet la création d'un city stade afin de répondre à une demande croissante des jeunes et des habitants pour des équipements sportifs en accès libre. Le nouveau coût global de 76 000 euros, vise à offrir un espace de convivialité et de pratique sportive diversifiée, incluant des activités telles que le football, le basketball, le handball, et d'autres sports de plein air.

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de répondre aux besoins des jeunes et des habitants de la commune de Pechbusque en matière d'équipements sportifs en accès libre ;

Considérant le coût global du projet de création d'un city stade, estimé à 76 000 euros ;

Considérant les possibilités de financement par des subventions régionales, départementales et autres aides publiques ;

Considérant l'importance de promouvoir la pratique sportive et la convivialité au sein de la commune ;

DELIBERE**A l'unanimité**

- **Adopte** le projet de création d'un city stade
- **Dit** que le coût global du projet est de 76 000 euros
- **Demande** les subventions nécessaires au projet de création

La séance est levée à 18 heures 00

Le secrétaire de séance

Le Maire
Didier BELAIR